

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, le 19 novembre 2020

Objet / Ordre du jour du Conseil d'Administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration de l'Université se réunira le :

Jeudi 26 novembre 2020 à 14 h 00
En visioconférence

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations et débat d'orientation général

- 1.1 Budget rectificatif 2020
- 1.2 Information sur l'organisation des élections pour le renouvellement des conseils centraux et des conseils de composantes
- 1.3 Point sur le projet de loi de programmation de la recherche (LPR)
- 1.4 Désignation des administrateurs au Conseil d'administration provisoire de la ComUE Le Mans Université – Université d'Angers
- 1.5 Création de la Direction du Partenariat, de l'Innovation, et de l'Entrepreneuriat (DPIE)
- 1.6 Guide des déplacements

2. Délibérations

- 2.1 **Approbation des procès-verbaux du 7 mai, du 18 juin, et du 9 juillet 2020**
- 2.2 **Questions financières et comptables**
 - 2.2.1 Modification de la campagne d'emploi 2021
 - 2.2.2 Mise à jour des montants de remboursement des frais de mission
 - 2.2.3 Dispositif d'attribution des bourses d'excellence prévues dans le cadre du projet EUR « Institut d'acoustique – Graduate School » pour l'année 2020-2021
 - 2.2.4 Attribution des bourses d'excellence prévues dans le cadre du projet EUR « Institut d'acoustique – Graduate School » pour l'année universitaire 2020-2021
 - 2.2.5 Dispositif de bourses d'excellence Institut d'acoustique - Graduate School dans le cadre du projet EUR "IA-GS"

- 2.2.6 Dispositif d'attribution de bourses d'Aide à la Mobilité Internationale (AMI) pour les étudiants de l'Institut d'Acoustique – Graduate School dans le cadre du projet EUR « IA-GS »
- 2.2.7 Dispositif d'attribution de bourses « Advanced Lecture – Institut d'Acoustique » (ALIA) dans le cadre du projet EUR "IA-GS"
- 2.2.8 Attribution de prix dans le cadre du concours Serious Game
- 2.2.9 Subventions, tarifs et cotisations

2.3 Questions générales

- 2.3.1 Projet de fondation partenariale de l'Université du Mans
- 2.3.2 Modalités de fonctionnement de la salle blanche à l'ENSIM

2.4 Questions relatives à la Formation et à la Vie universitaire

- 2.4.1 Congé pour projet pédagogique : critères d'évaluation des candidatures
- 2.4.2 Création du Diplôme Universitaire « Professionnalisation de la Généalogie » (PROGEN)

2.5 Questions relatives à la Recherche

- 2.5.1 Critères d'attribution et barème de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) au titre de la campagne 2021
- 2.5.2 Règlement intérieur du Pôle Doctoral du Mans
- 2.5.3 Appel à projets concernant les Contrats doctoraux et post-doctoraux cofinancés

3. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil au Président

- 3.1 Conventions
- 3.2 Subventions
- 3.3 Cotisations
- 3.4 Attribution de subventions dans le cadre du FSDIE (associations étudiantes)
- 3.5 Tableaux d'admission en non valeur

4. Questions diverses

*Les questions diverses devront être adressées au Service des Affaires générales et juridiques (ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr) avant le **25 novembre 2020**.*

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Rachid EL GUERJOURA



Pour le Président de l'Université
et par délégation
La Vice-Présidente
du Conseil d'Administration

Claire DUVERGER - ARFUSO